



BIM

Bulletin d'Informations Municipales



Stationnement



Les travaux et projets vont bon train...

À lire dans ce BIM



Démolition

Acquisition



Effacement des réseaux



Construction



Fleurissement



Le mot de Madame le Maire

Madame, Monsieur, Chers Recyots,

Quel plaisir de pouvoir de nouveau nous retrouver dans un contexte sanitaire moins contraint !

La vie associative repart, les nombreux bénévoles n'ont pas rendu leur tablier, qu'ils soient ici remerciés !

L'équipe municipale reste à leurs côtés pour faciliter l'organisation des manifestations aujourd'hui possibles.

Le Pass sanitaire obligatoire pour l'accès aux salles municipales est certainement une contrainte, mais il nous permet de renouer avec la vie d'avant, avec la vraie vie, avec ce qui fait Recy.

L'équipe municipale a travaillé, évidemment contrainte à une certaine discrétion depuis le début du mandat, mais avec assiduité et efficacité : de très nombreux chantiers sont aujourd'hui sur les rails et d'autres encore en réflexion. La richesse de ce Bulletin d'Informations Municipales en est la preuve.

Mais parce que rien ne vaut un échange direct, je vous invite à une rencontre avec les élus :

Mardi 19 octobre 2021

À 20 heures

Salle des Fêtes Maurice SIMON*

Nous répondrons à vos questions !

Bonne rentrée.

Carole SAGUET SIMON

Maire de Recy

**accès subordonné à la présentation du Pass sanitaire.*

Infos Mairie

La Mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de

13 h 30 à 18 h 00.

Permanence
de Madame le Maire :

Le lundi

(sur rendez-vous)

Téléphone :

03 26 68 36 45

(à partir de 11 heures)

Site Internet :

www.recy.fr

Email :

mairie@recy.fr

Facebook :

@Recy.Mairie.Officiel

École Primaire

Fernand VITRY

03 26 68 44 37

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) 0 800 130 000 (appel gratuit)



accin
COVID-19

SE VACCINER, SE PROTÉGER

Assistantes Maternelles

Valérie BEISSERT.....	9 bis Route de Louvois.....	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Stéphanie DENNEVAL.....	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Dyane KASZA	17 rue des Étangs	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL.....	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79
www.assistante.maternelle.marne.fr		si vous recherchez une assistante maternelle

Assistante Sociale



Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive

Gauche, 18 rue du 372^{ème} RALVF, à Châlons en Champagne.
Tél. : 03.26.65.18.82.

Stop la PUB

Afin d'éviter la publicité intempestive dans les boîtes aux lettres, des autocollants « **Pas de pub** » sont disponibles en Mairie.



Informations Diverses



N° utiles :

« Allo service public » :.....	39 39	Assistante Sociale :.....	03 26 65 18 82
Châlons Agglo :.....	03 26 26 17 60	Mairie de Recy :.....	03 26 68 36 45
Collecte Sélective :.....	0 800 875 615	Préfecture de la Marne :.....	03 26 26 10 10
Véolia eau : (eau et assainissement) ...	09 69 32 35 54	SITAC Bus :.....	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons :.....	03 26 69 38 00		

Adresses Internet utiles :

www.service-public.fr	pour toutes vos démarches administratives
www.marne.pref.gouv.fr	site de la Préfecture de la Marne
www.chalons-agglo.fr	site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne
www.recy.fr	site de Recy

Etat Civil

2021



Naissances

Isaac HOARAU	le 5 janvier	Julia PÉNART HAY.....	le 5 juillet
Agathe JESSON	le 12 janvier	Gabin HAUMONT	le 21 juillet
Armand MARTIN	le 22 janvier	Jules HAUMONT	le 21 juillet
Côme LEQUEUX DA SILVA.....	le 27 mars	Alba FRANÇOIS	le 29 juillet
Louisa DE SOUSA.....	le 31 mars		

Mariage

Sophie PERNET et Edouard SIMON..... le 28 août



Décès

Raymond BOURGOIN	le 1 ^{er} janvier
Jocelyne GADROY née MOULIN	le 4 janvier
Michelle LANDRAIN née GALLOIS	le 26 janvier
Pauline MONDET née SCHIBI	le 28 janvier
Jeannine JACQUOT née BÉRAT	le 28 janvier
Jean-Jacques HATTAT.....	le 3 mars
Louis PASTRES	le 20 mars
David PALA	le 16 avril
Jean-Pascal JACQUOT	le 6 juin
Liliane JOUGLARD née MENNESSON.....	le 30 juin
Danièle TABOURIN née THOMAS.....	le 25 juillet



Célébrez vos noces d'Or... 50, 60, 70...

Vous souhaitez célébrer vos noces d'Or, de Diamant, de Platine... ?
N'hésitez pas à contacter la Mairie qui se fera un plaisir de vous aider dans votre démarche.

Recensement Militaire ou Recensement citoyen



Tout jeune Français, ayant atteint l'âge de **16 ans**, fille comme garçon, doit spontanément se faire recenser auprès de la Mairie, ou la démarche peut aussi être faite en ligne sur le site Internet www.service-public.fr.

Cette formalité est **obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires pour procéder au recensement.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement militaire permet également l'inscription automatique du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans.

Inscription sur la liste électorale

2022 sera une année d'élections.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire. L'inscription peut se faire en ligne sur le site www.service-public.fr et cette démarche reste gratuite.

Attention, pour que vous puissiez voter il faut effectuer cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection.

Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour. Par ailleurs, en cas d'erreur de l'administration, vous avez jusqu'au jour de l'élection (ou du référendum).



La Mairie se tient à votre disposition si nécessaire.

Les prochaines élections seront :

- L'élection du Président de la République les 10 et 24 avril 2022 ;
- Les élections Législatives les 12 et 19 juin 2022.



Allo Mairie...

Une ampoule de l'éclairage public HS,
un trou dans un trottoir ou sur la route,
une fuite d'eau, une question...

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui prendra les dispositions nécessaires à la réparation des dégâts éventuels et répondra à vos questions.



Se déplacer depuis Recy



Afin de vous aider dans vos déplacements en transport en commun depuis ou vers Recy, l'agence du réseau SITAC a



réalisé une fiche pratique pour se déplacer facilement. Le dépliant est disponible sur le site du SITAC ou en Mairie.

Vous retrouverez toutes les informations utiles, rdv sur www.sitac.net.



Collecte Sélective

N°Vert 0 800 875 615

APPEL GRATUIT

Rappel des jours de collectes des déchets :

Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi



Le Papier et Le Verre → Point d'Apport Volontaire (PAV) :
Trois PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie),
Voie des Épinettes (devant le cimetière des Épinettes)
et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!

Les calendriers de collecte et tous les emplacements de PAV sont disponibles sur le site internet www.chalons-agglo.fr



L'ensemble des collectes sont maintenues les jours fériés,
sauf : le **1^{er} mai**, le **25 décembre** et le **1^{er} janvier**.



Afin de ne pas perturber la circulation et la sécurité sur les trottoirs, mais aussi pour maintenir une commune visuellement agréable, nous vous rappelons que vos bacs d'ordures ménagères et de biodéchets doivent être sortis au plus tôt la veille de la collecte, et ensuite rentrés dès que possible une fois la collecte effectuée.
Merci à vous !



En cas de bac détérioré, volé, ou pour vous équiper, appelez le numéro vert.

Toutes les infos : www.chalons-agglo.fr (Collecte sélective)

Déchèteries

Déchèterie de Châlons Agglo

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85

Horaires d'ouverture aux particuliers :

Lundi au Samedi : 9 h à 19 h

Dimanche : 9 h à 13 h

Déchèterie de JUVIGNY

Route des Grandes Loges aux horaires suivants : le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et le samedi (particuliers uniquement) de 13h30 à 17h30.

Point d'Apport des Déchets Verts de Recy – Saint Martin sur le Pré

Le PADV, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible sur rendez-vous les mois d'**avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre**, sur présentation au gardien du site de la **carte d'accès** à retirer en Mairie.

Accès déchèteries

Depuis le **1^{er} octobre 2020**, les déchèteries de Châlons Agglo ne sont accessibles que par carte. Pensez à la demander si vous ne l'avez pas fait.

Vous pouvez vous procurer gratuitement une carte d'accès en vous rendant sur ce lien <https://mesreservations.chalons-agglo.fr/decheteries>, sur simple demande auprès de la Direction de l'Environnement de Châlons Agglo au **N° Vert 0 800 875 615** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou en scannant le QR Code ci-dessous :



**DEMANDEZ VOTRE CARTE
ELLE EST GRATUITE !**

AUCUN ACCÈS POSSIBLE SANS CARTE
- UNE CARTE UNIQUE PAR FOYER -

**CHÂLONS
EN CHAMPAGNE
AGGLO**



Actu environnement



SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE du 18 septembre au 8 octobre



Bien plus qu'une semaine ! Ce temps fort européen, auquel Châlons Agglo et Recy participent, vise à sensibiliser les habitants aux principes et actions du développement durable à travers un large choix d'animations.

Au niveau local, Châlons Agglo a rassemblé les initiatives les plus marquantes dans des domaines variés : énergie, biodiversité, déchets, eau, santé... Le tout constituant un agenda bien chargé à la rentrée, auquel notre commune s'associe bien évidemment ! Car plus tôt la sensibilisation sera faite, plus forte notre action participera à la protection de notre planète.

Le développement durable : repose sur trois piliers

1. **L'efficacité économique**, en assurant une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et pour l'Homme.
2. **L'équité sociale**, en satisfaisant les besoins essentiels de l'humanité (logement, alimentation, santé et éducation) tout en réduisant les inégalités entre les individus et dans le respect de leurs cultures.
3. **La qualité environnementale**, en préservant les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux.



Journée mondiale du nettoyage de la nature ou World Clean Up Day pour les anglophones

Samedi 18 Septembre à Recy
de 9h30 à 12 heures

Rendez-vous au parking du Château d'eau
Route de Louvois.



Cette opération de nettoyage s'inscrit dans la plus grande mobilisation citoyenne et environnementale à l'échelle mondiale : le World Clean Up Day ou La Journée mondiale du nettoyage de notre Planète !

Partout dans le monde, des millions de citoyens pourront, avec les mesures sanitaires en vigueur à ce jour, nettoyer la planète. 180 pays sont engagés, en

France des milliers de points de collectes vont être mis en place pour débarrasser la Terre des décharges sauvages, des détritiques et autres plastiques qui polluent notre environnement.

En collaboration avec la Direction de l'Environnement de Châlons Agglo, la commune de Recy et le Conseil de Parents d'Élèves vous donnent rendez-vous **Samedi 18 septembre 2021**, à 9h30 au parking du Château d'eau de Recy.

La Mairie mettra à disposition des participants le matériel nécessaire (gants, sacs poubelles, pinces...).

INFO + : Direction de l'Environnement de Châlons Agglo – N° Vert 0 800 875 615 (appel gratuit depuis un poste fixe) – g.louis-riche@chalons-agglo.fr

Un fleurissement estival 2021 haut en couleur !

Vous l'aurez certainement remarqué, le fleurissement estival des massifs situés place de la Mairie et près de l'église nous offre depuis le début de l'été un magnifique camaïeu de couleurs rouges sur un fond nuancé de feuillages bronze et pourpres.



En portant ses efforts sur la qualité, la créativité et la diversité de notre fleurissement, l'équipe municipale, soutenue par l'expertise et l'engagement des employés communaux, souhaite plus que jamais vous offrir un cadre de vie agréable au fil des saisons.



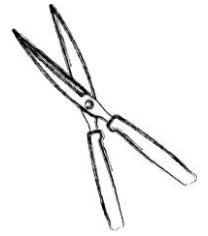
Gageons que cet engagement environnemental et cette volonté permanente d'embellissement du cadre de vie soient récompensés à l'avenir par l'obtention d'une 3^{ème} fleur au label « Villes et Villages Fleuris ».



Taille des haies

Nous rappelons que les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux et les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Merci de bien vouloir faire le nécessaire le cas échéant.



Chiens interdits au terrain de foot



Ce panneau est apparu à l'entrée du terrain de foot. Son accès est désormais strictement interdit aux chiens, y compris tenus en laisse. Merci de votre compréhension.

Distributeurs de sacs à déjections canines

Il est rappelé que des distributeurs de sacs à déjections canines ont été implantés dans le village dans le but d'encourager tous les propriétaires de chiens à laisser place nette...

MERCI AUX RECYOTS QUI LE FONT DÉJÀ



Les Moustiques...

Moustiques envahissants : conséquence d'un été pluvieux

Adhérent de longue date au Syndicat Intercommunal de Démoustification en Aval de Châlons-en-Champagne (SIDAC), Recy a bénéficié au printemps d'une campagne de prévention par hélicoptère, avec la diffusion d'un produit biocide, totalement inoffensif pour les humains, les animaux domestiques, la faune et la flore, chargé de détruire les larves des moustiques.

L'intervention préventive n'a pas eu le résultat escompté car la météo capricieuse a offert les conditions optimales pour enchaîner les cycles de reproduction des moustiques.

La pluie incessante n'a permis une seconde intervention que les derniers jours d'août.

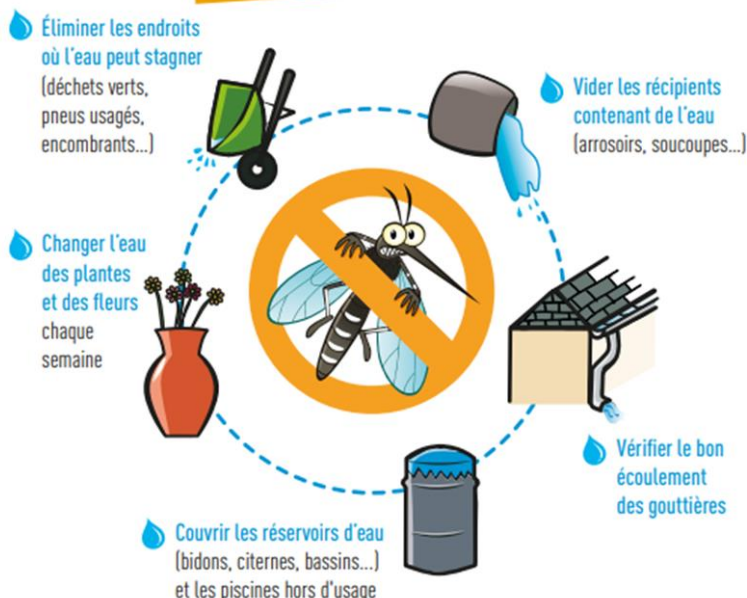
RAPPEL des mesures de prévention accessibles à tous :

- Ne pas laisser d'eaux stagnantes (le moustique qui vous pique est bien souvent né chez vous !)
- Installer des moustiquaires ;
- Placer des plantes repoussantes (pélargoniums, mélisse) car leurs feuilles odorantes font fuir les moustiques ;
- Favoriser la biodiversité avec la pose de nichoirs, abris etc. pour permettre l'installation et le maintien des auxiliaires (chauves-souris, oiseaux), grands consommateurs de moustiques.

Chaque action individuelle est importante pour limiter la prolifération de ces culicidés ! Notons que les autorités sanitaires suivent avec attention la progression du moustique Tigre sur notre territoire.

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



Comment reconnaître le moustique tigre

Sa troisième paire de pattes se termine par du blanc.

Ligne blanche sur le thorax et la tête

Pattes rayées de blanc

Corps noir rayé de blanc

Le bout de ses deux palpes labiaux sont blancs (visibles avec une loupe).

Comparaison de taille		
Moustique tigre	Moustique commun	5 Francs
5 mm de long	Environ 10 mm	Ø 17 mm

O. HAENNI. SOURCE: «LE PARISIEN»

FOCUS : Nos cimetières sans pesticides

La fin des produits phytosanitaires

Depuis le 1^{er} janvier 2017, deux Lois interdisent les collectivités territoriales d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries et des jardins. L'interdiction s'étendra à tous les lieux publics et les habitations privées à partir du 1^{er} juillet 2022. Ainsi, les collectivités auront prochainement l'interdiction totale d'utiliser des produits phytosanitaires dans les cimetières. En effet, nocifs pour l'environnement et la santé, les produits phytosanitaires s'infiltrent dans les sols, réduisent la biodiversité et polluent les nappes phréatiques.

Cependant, les cimetières présentent de nombreuses difficultés dans la mise en place de pratiques sans intrants chimiques et plus respectueuses de la biodiversité. Leur conception très minérale et la symbolique du lieu conduit à ce que le moindre brin d'herbe poussant est perçu, par les familles, comme un abandon et un manque de respect envers les défunts.



De nouvelles techniques d'entretien sans pesticides

Depuis plusieurs années déjà, pour les raisons évoquées précédemment, notre commune a pris le parti de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires et de s'adapter en testant différentes méthodes d'entretien plus respectueuses de l'environnement : brûlage thermique, engazonnement, installation de tapis végétaux vivaces, etc...

S'approprier ces nouvelles techniques et le fait de ne plus utiliser de produits phytosanitaires a demandé un temps d'adaptation à nos agents et à nos prestataires, sans oublier parfois de lourds investissements. Peu importe les techniques retenues, l'entretien des cimetières demande dorénavant plus de temps d'intervention et des passages répétés pour obtenir un résultat satisfaisant.



Vous pouvez agir également, en retirant les herbes que vous trouvez sur votre chemin ou auprès du monument sur lequel vous venez vous recueillir. Mais le point primordial reste l'évolution de votre regard vis-à-vis de la végétation spontanée, qui dorénavant est la preuve d'une gestion responsable de nos cimetières.

Test auditif

En plus d'être au service de la population âgée, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) a également une mission d'animation de territoire. C'est dans ce cadre que le CLIC de Châlons Agglo s'associe à la Mutualité Française pour proposer des rencontres **Santé Audition « Rester à l'écoute de ses oreilles »**.

L'objectif de ces rencontres est de limiter l'impact psychosocial de la perte d'audition liée à l'âge en organisant des sessions de repérages pour les seniors présentant des gênes auditives.

Cette action va se décliner sur une demi-journée le **Mardi 12 Octobre de 14h00 à 17h30**, Salle Léon Changenot.

Attention, les places sont limitées un rendez-vous est donné toutes les 20 minutes. Votre inscription est à effectuer auprès de la Mairie au 03.26.68.36.45.

Cette action est totalement gratuite pour les bénéficiaires (financée par la Conférence des Financeurs de la Marne).



Cérémonie du 8 mai



En raison des contraintes sanitaires, cette année encore, la commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée dans la plus stricte intimité.



Ce qui s'est passé...

Vidéoprotection

Les caméras sont en fonctionnement, cela signifie que sur dépôt de plainte, les images peuvent être visionnées par les forces de l'ordre ou par Madame le Maire. Aucune partie privative n'est filmée : des masques sont mis en place pour protéger les parties privées.



Stationnement



Le stationnement sur les trottoirs est de plus en plus pointé du doigt et de nombreux recyots sollicitent la Mairie pour sécuriser la promenade des piétons et nous savons que la vitesse de 50km/h n'est malheureusement pas toujours respectée dans notre village.

Le Conseil Municipal va profiter des nécessaires travaux de remise en état des voiries suite à l'enfouissement des réseaux des rues Montante, Coton, de la Marne, Bridier, Rigollet et Chanteraine pour concevoir une meilleure circulation des piétons et stationnement des véhicules.

Ainsi la rue Jean Moulin a servi de test pour un stationnement à cheval trottoir/voirie d'un côté de la rue, le stationnement étant interdit de l'autre côté. Une réunion de bilan avec les riverains principaux intéressés, a mis en lumière que si la matérialisation au sol des places de stationnement peut être améliorée (matérialisation d'une zone de stationnement au lieu de places et augmenter les distances avec les intersections) cette solution est une réponse à l'enjeu posé.

Restera à convaincre quelques riverains...

Loisirs

La construction d'un boulodrome couvert est en cours d'achèvement. L'installation de panneaux photovoltaïques sur la structure est à l'étude.

Cette étude est également en cours sur le toit de la Salle des Sports Pierre ARNOULD.

Avis aux nombreux boulistes : les terrains devraient être praticables à l'automne.

Acquisition immobilière

La commune a fait l'acquisition de la maison jouxtant le cimetière rue Montante.

Cette acquisition permettra l'aménagement d'un cheminement d'accès au cimetière pour les Personnes à Mobilité Réduite, par le côté de l'église (terrain à l'arrière du portail en tôle). L'utilisation de la grange et de la maison d'habitation n'est à ce jour pas définie.

Stationnement et arrêt **INTERDITS** devant l'école

Le nouveau marquage devant l'école signifie tout simplement que le stationnement **ET** l'arrêt sont strictement INTERDITS et ce, dans toute la zone matérialisée par une ligne blanche continue, y compris pour les « *j'en n'ai pas pour longtemps...* ».

La Place de la Mairie est à votre disposition et pour quelques pas de plus, les trottoirs rue des Tournelles peuvent également vous accueillir.

Merci !



Ce qui se passe...

Bois du Château d'eau

L'acquisition par la commune du « Bois du Château d'eau », initialement lancée par une Déclaration d'Utilité Publique, est en phase de dénouement pour une vente amiable espérée d'ici la fin de l'année.

Ainsi, il sera mis fin à la DUP et un projet à valeur ajoutée biodiversité est quasi finalisé. Le projet vous sera présenté lors du **World Clean Day** le **18 septembre** à 10 heures devant le site.

Cantine scolaire

La Salle des Fêtes Maurice SIMON accueille la cantine scolaire chaque midi, car la salle Orange est devenue trop petite pour l'accueil des quasi 70 enfants et les normes sanitaires accentuant ce manque de place.

Cet usage pénalise les manifestations et les locations de salle avec une remise des clés au plus tôt le vendredi à 15h30.

Après avoir évoqué l'hypothèse de la construction d'une nouvelle cantine, la municipalité a décidé de profiter des infrastructures existantes. Ainsi la cantine restera salle Maurice Simon : étant très bien équipée, le local cuisine trouvera une occupation quotidienne MAIS les élèves prendront leur déjeuner dans les salles Auboin et Bailly qui seront accessibles de l'intérieur de la salle par le percement de portes latérales.

Les activités actuellement exercées dans ces deux salles annexes seront relocalisées.

Un architecte est missionné pour confirmer la faisabilité de ce choix.

Requalification de la friche industrielle rue de Châlons

Un appel d'offres a été réalisé cet été et les travaux de démolition débuteront dans les prochaines semaines, après obtention des autorisations administratives. Ils se dérouleront en trois phases : le désamiantage des toitures des hangars, l'enlèvement des anciennes cuves à fuel et la déconstruction des bâtiments. Les murs d'enceinte ne seront pas démolis dans un premier temps de façon à limiter les risques d'occupation illicite du site.

Coût des travaux : 116 950 euros.

Les riverains seront informés des différentes phases de travaux et nous les remercions d'avance pour leur compréhension face aux désagréments qui en découleront.

Et après la démolition ?

Quelles suites sont réservées aux sondages conduits auprès de la population ces derniers mois ?

SONDAGE MICRO CRÈCHE :

89% des 140 répondants à l'enquête sont très favorables ou plutôt favorables à l'ouverture d'une micro crèche (9% plutôt défavorable)

30% privilégient une assistante maternelle et 54% une crèche.

Enfin 55% des répondants se disent prêts à inscrire leur enfant, 45% préférant une assistante maternelle.

La pertinence d'un accueil collectif pour les moins de trois ans, en complément des assistantes maternelles, est donc confirmée par le sondage.

Un projet privé de micro crèche est à l'étude, la commune pourrait vendre une parcelle de foncier d'environ 500 m².



SONDAGE SENIORS :

85 familles ont répondu intégralement à l'enquête, auxquelles s'ajoutent de nombreux retours indiquant en substance : « enquête complexe à répondre quand on n'est pas directement concerné, mais projet intéressant pour le devenir de la commune et besoins des habitants vieillissants qui souhaitent rester sur la commune ».

22% des répondants ont moins de 50 ans ; 57% entre 50 et 75 ans ; 21% plus de 75 ans et 73% sont des femmes.

Chaque répondant a indiqué au moins un intérêt à l'implantation d'une résidence Senior pour faire face à la dépendance (59 répondants), trouver un cadre de vie rassurant (46), être soulagé des tâches domestiques (38), vivre en collectivité (24), quitter un logement inadapté (19).

Trois principaux freins à la vie en résidence collective ressortent : le coût financier (41), l'attachement au logement actuel (38) et le fait de rester entre seniors (21).

Enfin, les principaux besoins exprimés sont les suivants : partager les locaux et les espaces extérieurs, bénéficier d'animations entre résidents et avec l'extérieur, avoir une aide aux repas et un accompagnement pour l'autonomie.

Enfin avoir le statut de locataire n'est pas perçu comme un frein dans la majorité des réponses.



Les négociations en cours pour l'implantation d'une résidence de colocation pour personnes âgées sont sur le point d'aboutir avec un prestataire pour une réalisation « clé en main ».

Là encore la commune vendrait du foncier pour une surface d'environ 3 000 m².

D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DÉJÀ EN PLACE À LA RÉFLEXION D'UN ACCUEIL EXTRASCOLAIRE.

48 familles ont répondu à l'enquête, représentant 67 enfants.

Parmi elles, 5 ont déclaré ne pas être intéressées par ce service et 31 familles se déclarent intéressées pour les mercredis et les petites vacances.

90% des familles sont intéressées par un accueil de préférence la première semaine de chaque période de petites vacances (octobre-février-avril).

L'équipe municipale réfléchit aux contours de cet éventuel service qui pourrait voir le jour à la rentrée de septembre 2022. Une rencontre avec les élus de Saint Martin sur le Pré, qui proposent ce service depuis de nombreuses années, est intervenue. Peut-être arriverons-nous à une mutualisation de ce nouveau service.

En tout état de cause, il conviendrait de structurer les services communaux en personnel pour offrir ce nouveau service.

Ce qui va se passer...

Inauguration nouvelle exposition au Jardin d'Expression

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 9 octobre à 11 heures** pour l'inauguration d'une nouvelle exposition au jardin d'expression « Femmes du monde, textes et photos » par Francis BALTAZART, un passionnant voyage et une réflexion sur la condition des femmes dans le monde.



DU CÔTÉ DE LA LOI

Transfert de trois compétences communales vers l'Agglo de Châlons

La gestion de l'eau potable est assurée depuis de longues années par un contrat d'affermage, avec VEOLIA, qui prendra fin le 31/01/2022. En effet, la Loi impose le transfert de la compétence eau potable des communes vers l'intercommunalité. Aussi, 26 communes de l'agglomération ont déjà transféré leur compétence depuis le 1^{er} janvier 2020 à Châlons Agglo. Recy fait partie des dernières communes en contrat d'affermage, pour quelques mois encore.

Dans les faits, qu'est ce qui va changer ?

Châlons Agglo va dorénavant assurer la gestion du réseau (entretien et travaux) de toutes les communes membres et facturer le service correspondant, dans un souci d'uniformisation des tarifs de vente de l'eau dans un délai raisonnable.

La gestion des eaux pluviales vient d'être récemment transférée à Châlons Agglo. Peu d'incidence pour les usagers. Châlons Agglo a d'ores et déjà amélioré notre réseau par le démontage des bouches à clé présentes sur nos trottoirs qui n'étaient plus utilisées mais pouvaient être sujettes à des fuites.

La compétence urbanisme est de loin celle qui va le plus impacter à l'avenir les décisions communales en matière d'urbanisme

RAPPEL de La Loi 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR) qui prévoit que les communautés d'agglomération non compétentes en matière de Plan Local de l'Urbanisme le deviennent le lendemain de l'expiration d'un délai de trois ans à compter de sa publication ou à défaut le devient de plein droit le 1^{er} juillet de l'année qui suit les élections du Président de la communauté, sauf expression d'une opposition de 25% des communes représentant au moins 20% de la population.

En clair, au lieu de se voir imposer sans condition le transfert de ladite compétence à compter du 1^{er} juillet 2021, le Conseil Municipal a voté le transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme le 31 mai 2021, après avoir échangé longuement avec les services de Châlons Agglo.

Des groupes de travail vont ainsi intervenir dans les prochains mois pour élaborer, dans la concertation, une charte de mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Afin de ne pas bloquer tout projet d'urbanisme, le Conseil Municipal a préalablement mis en révision son PLU.

Cette précaution permettra de procéder à l'agrandissement de l'activité économique de notre commune et de préserver un urbanisme dédié à l'habitat.

Ainsi VEOLIA réalisera un relevé des compteurs de notre commune fin janvier afin de facturer la fin de son service aux abonnés que nous sommes. Les fichiers d'abonnés seront alors transférés sur le logiciel de Châlons Agglo au 1^{er} février 2022.

Châlons Agglo assurera deux relèves de compteurs par an et transmettra les consommations au Trésor Public qui facturera deux fois par an.

!!! ATTENTION : le Trésor Public ne met pas en place de mensualisation par prélèvement sur compte bancaire !!!

Un courrier explicatif sera remis dans les boîtes aux lettres dans le courant du mois de décembre.

Du côté de l'école Primaire Fernand VITRY

Au revoir Madame la Directrice



Madame la Directrice Catherine STROBBE a décidé, après 15 années d'enseignement à Recy, de faire valoir ses droits à la retraite.

Nous souhaitons la remercier pour la qualité de son enseignement en direction de nos enfants et lui souhaitons une bonne, longue et paisible retraite.

Bonjour Madame la Directrice

Une nouvelle directrice, **Madame Delphine TISSERAND**, vient de prendre ses fonctions à l'École Primaire Fernand VITRY.

Madame TISSERAND enseigne depuis 14 années et elle aura à sa charge la classe CE2-CM1.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Effectifs 2021-2022

Les effectifs de l'école primaire sont les suivants :

- ☞ 1 tout-petit, 8 petits, 10 moyens et 18 grands
- ☞ 12 CP, 15 CE1, 12 CE2, 21 CM1, 10 CM2

Soit un effectif de 107 enfants.



Remise des calculatrices



Madame le Maire, accompagnée d'Émilie HAUMONT Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires, d'Alice JACQUOT, Présidente du Conseil de Parents d'Élèves, ainsi que de Madame Marie-France CANAMAS professeur de CM2, a eu le plaisir de remettre une calculatrice ainsi qu'une clef USB aux couleurs de Recy aux 10 élèves en CM2, pour leur entrée au collège et leur a souhaité une belle scolarité.

À cette occasion, le CPE a remis à chaque élève un album photo pour tracer en photo la suite de sa scolarité.

Du côté du personnel communal

En prévision du départ en congé maternité de Madame Tiphaine CHAMON, nous avons accueilli, le temps d'un remplacement, **Madame Anne DESRUELLE** qui s'est rapidement intégrée. Merci pour l'accueil que vous lui avez réservé.

Du nouveau à la boulangerie

Sabrina et Francis, présentez-vous : Nous avons 39 ans, nous sommes mariés depuis 2006, et nous avons 2 enfants : Emmie 7 ans et Andy 10 ans.

D'où venez-vous ?

Nous sommes rémois tous les 2, nous sommes nés à Reims et nous y avons grandi.

Où avez-vous exercé avant Recy ?

Notre 1^{ère} boulangerie était celle d'Écurey sur Coole de 2006 à 2012. La seconde se trouvait en centre-ville de Reims de 2012 à 2018.

Connaissiez-vous Recy avant de venir vous y installer ?

Recy est un charmant village que nous ne connaissions pas avant et que nous découvrons un peu tous les jours (notamment grâce aux promenades du chien 😊).

Que pensez-vous de Recy et des Recyots ?

Nous sommes très heureux d'être recyots désormais.

C'est exactement ce que nous recherchions : le calme de la campagne, avec l'accès rapide à la ville, l'intégration des enfants s'est faite très rapidement, car c'est aussi très bien d'avoir une école.

Le bus pour l'accès au collège car, avec les horaires, nous ne pouvons malheureusement pas accompagner les enfants au collège.

La sympathie et l'entraide des recyots est bien présente.

Que faudrait-il améliorer ?

La sécurité routière aux abords de la boulangerie, nous voyons tous les jours des voitures rouler beaucoup trop vite sur cette grande ligne droite, un passage piéton serait l'idéal.



LE FOURNIL DE RECY vous accueille du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h et le dimanche de 7h à 13h - Lundi jour de fermeture. Joignable au 03.26.68.09.22.

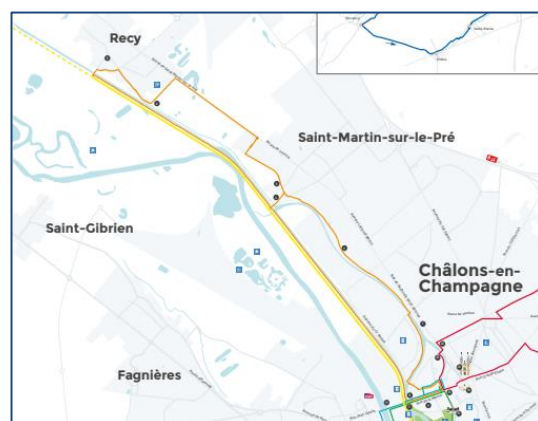
La véloroute de la vallée de la Marne

La V52, autrement dénommée véloroute de la vallée de la Marne, ce sont 60 km de pistes cyclables reliant Châlons à Dormans. Elle permet aux cyclotouristes de pédaler au cœur du territoire de la Champagne et de traverser nombre de villages, dont Recy.

Cette année, un nouveau tronçon a été inauguré : celui qui relie Châlons à Condé-sur-Marne, permettant ainsi de compléter le parcours jusqu'à Dormans.

Une brochure de 76 pages listant toutes les activités et centres d'intérêt des promeneurs est disponible en version papier à l'Office de Tourisme de Châlons, ou sur le site Internet des OT partenaires de cette initiative (Hautvillers, Paysages de la Champagne, Châlons en Champagne, Épernay).

En plus de la V52, 6 balades sont possibles autour de Châlons, dont la boucle du Canal Saint-Martin qui passe par Recy.



Tous en selle !

Déplacements à Reims sous Crit'Air

Depuis le 1^{er} septembre, Reims dispose d'une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFEm), c'est-à-dire d'un périmètre au sein duquel la circulation des véhicules les plus polluants sera progressivement restreinte. L'enjeu pour la Ville de Reims est de retrouver un territoire où la qualité de l'air soit saine pour sa population, et notamment la plus fragile.



Si vous êtes amenés à vous rendre à Reims régulièrement ou même seulement occasionnellement, commandez dès maintenant votre vignette CRIT'AIR sur www.certificat-air.gouv.fr (coût : 3,11 € + frais d'envoi).

Toutes les infos : www.reims.fr/qualite-de-vie-environnement/zone-a-faibles-emissions-mobilite-zfem-de-reims-14396.html

Participation Citoyenne

Restons tous vigilants !

N'hésitez pas à signaler tout individu ou véhicule suspect le plus rapidement possible aux référents locaux de « Participation Citoyenne » qui sont : Messieurs O. FLORES (06.70.95.08.55), J.-B. BASSUT (06.37.47.31.59), J. BOUCHER (03.26.21.56.26) et M. CALLEJAS (06.82.92.59.10). Si vous constatez des comportements qui vous paraissent suspects, n'appellez pas la Police mais un des référents. Ce système permet de ne pas encombrer les lignes téléphoniques des forces de l'ordre. La Police ne sera contactée directement qu'à l'occasion d'un évènement grave et sérieux qui nécessite une intervention immédiate.

Nouveau à Recy



DOCTEUR ORDINATEUR

06 66 79 54 23
docteur.ordinateur5@gmail.com
51520 RECY

Assistance
Installation
Formation
Conseil

à domicile
ou
à distance

Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT.E/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	ANNIE MARCHAL	michel.marchal808@orange.fr	03 26 65 24 85
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	JEANNE-MARIE BASSUT	03 26 65 33 06
CLUB FÉMININ	LYSIANE DERVIN	03 26 65 21 42
"	BRIGITTE PERARD	03 26 65 22 14
"	CHANTAL GRANDCOLAS	03 26 68 23 95
ACCUEIL DE LOISIR SANS HÉBERG ^T	MIKAËL MILLERO	03.26.26.30.96
.....	ANNIE MARCHAL	03 26 65 24 85
REPAS DES AÎNÉS	JEANNE-MARIE BASSUT	03 26 65 33 06
CARTES D'ADHÉRENTS/TRÉSORERIE	ANNIE MARCHAL	03 26 65 24 85
TAMALOU (CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE)	CHANTAL CHANGENOT	chantal.changenot53@orange.fr	03 26 65 67 18
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	ALICE JACQUOT	cpe.recy@gmail.com	03 26 26 93 15
SOCIÉTÉ DE CHASSE	HERVÉ ARNOULD	h-arnould@orange.fr	03 26 65 25 18
SOCIÉTÉ DE PÊCHE	FRANCK LALLEMENT	lallefranck@bbox.fr	03 26 68 07 83
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	JEAN JESSON	jean.jesson@wanadoo.fr	03 26 65 21 71
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !	SYLVIANE JACQUET	d-jacquet@orange.fr	03 26 65 69 43
ERSM BASKET	VÉRONIQUE JESSON	ersmbasket.presidente@gmail.com	03 26 68 00 97

ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – d-jacquet@orange.fr

SECTION BADMINTON	LUC DIDIER	lucdid51@gmail.com	06 62 47 71 09
SECTION TENNIS	OLIVIER KARAS	olivier.karas@free.fr	06 95 58 00 13
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	augylvie@gmail.com	06 03 39 74 77
SECTION YOGA	ANIMATRICE : CORINNE	06 52 69 22 17
SECTION GYM VOLONTAIRE	ODILE GIRARD	odile51@orange.fr	06 77 07 35 62
SECTION BRIDGE	MARIE-NOËLLE PIAT	marienoelle.piat@free.fr	03 26 68 26 45
SECTION SUN DANCE	ABDOURAZAK GUEDI	abdourazak@hotmail.com	06 50 25 16 54
SOPHROLOGIE	BARBARA SAGUET	barbara.saguet.sophrologie@gmail.com
SECTION PÉTANQUE	JACKY BOUCHER	jackyboucher984@neuf.fr
SECTION BOXE THAÏLANDAISE	FRANÇOIS AUBERTELLE	aubertellefrancois@gmail.com	06.61.06.97.83

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax : 03.26.64.22.92.
footballclub.stmartinsurlepre@orange.fr

Location de salles

La location des salles est **uniquement réservée aux habitants et Associations de Recy.**

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement.

Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

La réservation d'une salle est enregistrée au plus tôt avant le jour de son utilisation : 12 mois pour les Associations de Recy et les habitants de Recy **pour un mariage** ; 9 mois pour les habitants de la commune pour tout autre motif. À noter que la remise des clefs de la Salle des Fêtes Maurice SIMON ne peut se faire, hors vacances scolaires, que le vendredi à partir de 15h30.

Rappel : Le Pass sanitaire est obligatoire pour accéder aux salles municipales.

Paroles aux Associations.

Le Conseil de Parents d'Élèves

Le CPE a, comme de nombreuses associations ces 2 dernières années, fonctionné au ralenti... nous espérons que l'année à venir va voir revenir la vie associative au plus beau fixe.

Pour cette année à venir, le CPE recherche des parents qui souhaitent s'investir dans la vie associative.

Le CPE a pour vocation de mettre en place des actions (broc'enfant, vide dressing, carnaval...) permettant de récolter d'une part des fonds pour pouvoir améliorer la vie scolaire de nos enfants (achats de matériels divers, participation aux frais lors des voyages scolaires, des sorties scolaires...) et d'autres part pour permettre la mise en place d'activités ludiques au cours de l'année scolaire hors du cadre scolaire (après-midi jeux de société, nettoignons la nature...).

Nous souhaitons vraiment remettre à flot l'association et cela ne pourra se faire qu'avec la participation des parents de l'école.

Un flyer sera remis prochainement aux familles.

Alice Jacquot

Sophrologie



Pour mieux vivre votre quotidien

Cette année encore, l'ERSM vous propose des séances de sophrologie animées par Barbara SAGUET.

Après l'année compliquée qui vient de s'écouler, la sophrologie peut vous aider à mieux vivre cette période en prenant du temps pour vous, pour vous détendre et envisager les choses sous un angle plus positif.

La sophrologie favorise la détente corporelle et mentale, à l'aide de la respiration abdominale. Des exercices statiques et dynamiques sont proposés pendant la séance, ils peuvent être réalisés assis ou debout. L'objectif est de se mettre à l'écoute de son corps et des sensations que les mouvements peuvent faire naître. Chaque séance se termine par une relaxation allongée, en musique.

Le but est d'acquérir des techniques réutilisables pour gérer le stress, les troubles du sommeil, la concentration, ... pour affronter au mieux les imprévus du quotidien.

L'ERSM vous propose de pratiquer la sophrologie avec Barbara SAGUET le jeudi de 18h15 à 19h15, d'octobre à avril (hors vacances scolaires). Le tarif est de 160€ pour 16 séances.

Une séance pour découvrir la sophrologie et vous inscrire vous est proposée :

➡ le **jeudi 7 octobre** à 18h15.

Rendez-vous salle Léon CHANGENOT, à côté de la Mairie.

Barbara Saguet, sophrologue diplômée - 06 95 56 31 56 - barbara.saguet.sophrologie@gmail.com

Recy vit - Comité des Fêtes

Après plus d'un an d'arrêt, nous reprenons petit à petit nos manifestations mais avec des contraintes, à chacune d'elle le Pass sanitaire sera exigé pour entrer dans la salle Maurice Simon. Un contrôle sera effectué et un bracelet vous sera distribué.

- 1^{ère} manifestation : les 16 et 17 octobre Salon des Arts et Terroir avec quelques nouveautés à savoir que le bracelet qui vous sera distribué sera valable les 2 jours.
- 2^{ème} manifestation : le 20 novembre Soirée Beaujolais animé par le DJ Laurent. Réservez votre soirée !
- 3^{ème} manifestation : les 4 et 5 décembre :
 - Le 4, journée **Téléthon** : à 20h30 nos amis les Sarrybiens seront de retour parmi nous pour interpréter 2 pièces de théâtre (suspens à ce jour) à savoir que les Sarrybiens joueront bénévolement car l'argent récolté ira au profit du Téléthon. Le programme complet des différentes manifestations sera diffusé en temps utile.
 - Le 5, ce sera le Père Noël des enfants. Les renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

Le Comité des Fêtes Recy-Vit recrute et compte sur les Recyots pour nous soutenir lors de nos manifestations.

Section Gym Volontaire de l'ERSM

Ces deux dernières années, les activités sportives ont été compliquées.

À l'automne 2020, la reprise des cours de stretching a pu s'effectuer dans de très bonnes conditions, salle de sport Pierre Arnould avec distanciation largement respectée, hélas le confinement est venu nous interrompre.

Pendant cette période, des séances en ligne ont été proposées par la Fédération, elles n'ont trouvé que peu d'adeptes.

Rien ne vaut le dynamisme de l'animatrice, Michèle DUBOST.

Grâce à la complicité de Dominique JACQUET (Président de l'ERSM), et à la solidarité entre associations, nous avons pu reprendre les cours le 1^{er} Avril sur le terrain de tennis, Merci à Olivier KARAS.



En juin, la météo trop chaude nous a obligé, de nouveau, à nous adapter et c'est sur le terrain de foot, à l'ombre des arbres, que nous avons pu terminer la saison.

Merci aux participantes, que nous espérons retrouver encore plus nombreuses à la rentrée, fin septembre. Les cours ont lieu le jeudi de 10h45 à 11h45, la salle reste à déterminer.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Pour tous renseignements contact mail : odile51@orange.fr

Section Pétanque de l'ERSM

Samedi 11 septembre, le concours de boules, organisé par la section pétanque de Recy, s'est déroulé dans une ambiance très conviviale sous des conditions atmosphériques idéales.

Un hommage a été rendu à Jean-Pascal JACQUOT (J.P.) et Micheline LABELLE, membres du club de pétanque, malheureusement disparus récemment.

48 joueurs étaient au rendez-vous.

Après les parties du matin, un barbecue était organisé sous le nouvel abri mis à disposition par la commune, que nous remercions.

Les parties ont repris l'après-midi pour couronner les lauréats : Dimitri AUGUSTE, Jonathan FOSSIER et Jérémy HATTAT. Bravo à eux.

Pour tout renseignement, s'adresser au président Jacky BOUCHER ou au trésorier, François PICAUDÉ.



ERSM Basket

De l'optimisme !

Cette rentrée 2021 s'annonce avec plus d'optimisme que la précédente. L'ERSM Basket a pris beaucoup de plaisir à préparer cette nouvelle saison. Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble du personnel communal ainsi que Madame la Maire de Recy pour l'entretien et la mise à disposition du gymnase et du terrain extérieur lors des différentes mesures sanitaires.

Si vous souhaitez vous licencier dans notre club, n'hésitez pas à contacter notre directeur technique Pierre HOMATTER (06 47 93 85 01 ou ersmbasket@gmail.com). Les entraînements ayant lieu à Recy et Saint-Martin sur le Pré, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître les différents plannings.

Avec un nouvel effectif pour l'équipe première de Nationale masculine 2, nous avons hâte de retrouver les Recyotes et les Recyots au gymnase Pierre Arnould lors des rencontres de l'équipe première. Vous retrouverez le calendrier des matchs sur notre page Facebook.

Nous vous sommes reconnaissants de la confiance que les habitants de Recy nous portent et nous tenions à vous en remercier chaleureusement.



Yoga

Chaque mercredi soir de 18 h 00 à 19 h 00, Salle Léon Changenot (à côté de la Mairie), nous vous attendons pour une séance de **RELAXATION** et de **DÉTENTE**.

Pour tous renseignements, appelez

Corinne au 06 52 69 22 17

Inscription au trimestre possible

Venez nombreux !

**Reprise des cours
le 15 septembre**

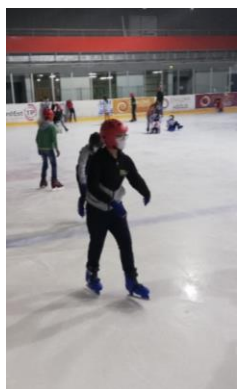


Familles Rurales

En collaboration avec la commune, Familles Rurales de Recy a pu organiser son centre aéré annuel qui s'est déroulé du jeudi 8 juillet au vendredi 30 juillet.

L'équipe d'animation était composée de 6 animateurs : 3 animatrices titulaires du BAFA,

1 animatrice en cours de validation de son diplôme et 2 animateurs sans formation à la découverte du « métier ».



La première semaine (2 jours) a réuni 29 enfants qui ont bénéficié d'une sortie au Parc Zig Zag. 42 enfants ont fréquenté le centre la deuxième semaine qui portait sur le cinéma, avec projection de films à la Comète à Châlons en Champagne. Sorties à Kidoom, au bowling et au laser.

La troisième semaine a été privée de 13 enfants de moins de 6 ans suite à un cas contact COVID. Les précautions sanitaires recommandées ont été appliquées. Seulement 25 enfants se sont retrouvés. Les activités se sont déroulées autour du thème « les défis ». Il a été proposé de l'initiation au judo et à la boxe. Les sorties à la patinoire, au musée Garinet, à Grinyland à Sept Saulx et à Reims pour de l'escalade ont enchanté les bambins.

La quatrième semaine, sur le thème du carnaval, a réuni 37 enfants. La sortie phare retenue a été une journée au parc

Walygator. Les enfants se sont initiés au tir à l'arc et au judo. Une structure gonflable a été installée le dernier jour du centre pour le plaisir de tous.

Des difficultés de gestion dans les inscriptions des enfants ont été relevées.

Certains parents négligent la transmission des documents dans les délais impartis

ce qui désorganise complètement le suivi sérieux du centre aéré. Il faut garder en mémoire que le centre aéré est organisé par des personnes bénévoles qui donnent de leur temps en parallèle avec leur vie personnelle.



Tamalou

Notre Association compte à ce-jour 162 adhérents.

Nous avons pu, en Juillet, tenir notre Assemblée Générale pour l'année 2020, reportée en raison de la crise sanitaire.

Certains ont pu apprécier le repas pique-nique qui a suivi à la salle Maurice Simon tout en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Une belle rencontre après tous ces mois de privation dans nos activités.

Lors de notre A.G., nous avons accueilli parmi les membres du bureau Madame Maryline DEMONCY au poste de secrétaire.

La rentrée de septembre nous permet, à l'heure actuelle, de reprendre nos activités en salle à savoir :

Jeux de cartes ou de société (1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois) – **Scrabble** (2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois) et Informatique.

D'autre part, la Marche du lundi après-midi à 14 h (départ place de la Mairie) a toujours lieu.

Nous espérons renforcer les effectifs et proposer une sortie à l'extérieur du territoire de Recy occasionnellement.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à Chantal CHANGENOT (Présidente), Jacky BOUCHER (Vice-Président), Maryline DEMONCY (Secrétaire), François PLEIMLING (Trésorier) ou tout autre membre du Conseil d'Administration : Bernard Bockstal, Marc CALLEJAS, Michel POLICE, José MARECHAL et Jean-Pierre QUENECH'DU.

Reprise des cours informatique.

Nous vous donnons rendez-vous pour une réunion d'information le **29 septembre** à 10h salle Georges BAILLY.

Le but de cette réunion est de bien définir vos besoins, de préparer le programme et les groupes.

Comme les années passées, nous ferons un groupe « initiation » et un groupe « perfectionnement ».

Nous orienterons le programme sur la pratique d'Internet, la bonne utilisation du smartphone, la photo numérique et la sécurité informatique au quotidien.

N'hésitez à venir nous rejoindre.



Pour tous renseignements : Bernard BOCKSTAL : 06.52.44.69.35.

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Pour lutter ensemble contre la mucoviscidose, participez aux **Virades de l'Espoir** pour un événement exceptionnel le **dimanche 26 septembre** ou relevez des défis en ligne ! Quatre sites vous accueilleront dans la Marne : Saint Gibrien, Villers-Marmery, Velye, Vienne-Le Chateau.

Randonnées pédestres, circuits VTT, animations variées, buvette..., vous trouverez les programmes détaillés sur <https://virades.vaincrelamuco.org>.

Pour faire un don : sur place à la Virade, ou, si vous ne pouvez pas venir le jour J, sur la page de collecte sécurisée : <https://bit.ly/2TlaN7P>

